

# L'éducation au Sénégal





**MAURITANIE**

Saint Louis●

Dakar● Thiès●

**SÉNÉGAL**

Kaolack●

**GAMBIE**

●Ziguichor

**GUINÉE-  
BISSAU**

**GUINÉE**

**SIERRA  
LEONE**

**OCÉAN  
ATLANTIQUE**

Échelle 200 km



# Analyse historique

---

L'histoire du Sénégal indépendant a été marquée par plusieurs conflits sociaux liés au système éducatif du pays et par une importante réflexion sur son évolution. La crise économique et la succession de programmes d'ajustement structurel ont cependant donné la priorité à la réduction des coûts et à l'austérité. Depuis la fin des années 1990, des objectifs ambitieux ont été fixés en termes de scolarisation primaire et d'alphabétisation, dans le cadre des Objectifs du millénaire. Mais les défis restent nombreux, notamment en matière de qualité de l'enseignement.

## Histoire sociopolitique

Propriété de la France depuis le traité de Versailles (1814), le Sénégal, qui abritait depuis 1895 à Dakar la capitale de l'Afrique occidentale française, devient par référendum République indépendante en 1958, puis forme une éphémère fédération avec le Mali en 1959, avant d'accéder à l'indépendance en 1960.

Le Sénégal indépendant prend la forme d'une République présidentielle à parti unique dirigée par le président Léopold Sédar Senghor, écrivain fondateur du concept de « négritude », ancien député français (1946) et membre du gouvernement français d'Edgar Faure (1955-1956), qui s'appuie sur l'armée pour rapidement écarter son Premier ministre Mamadou Dia, avec lequel il entretient des divergences sur la manière de gérer l'indépendance du pays.

Mais le modèle économique – fondé sur la création du franc CFA (1967) et l'exportation de quelques matières premières (l'arachide, qui constitue la moitié des revenus d'exportation jusqu'au milieu des années 1970, les phosphates et les produits de la pêche) – ne fait pas longtemps illusion. Après un relatif décollage économique tiré par l'exportation d'arachides durant les années 1960, le pays subit une dégradation des termes de l'échange dès la fin des années 1960, puis bénéficie à partir de 1974 d'une forte croissance des cours de l'arachide et des phosphates qui compense temporairement les conséquences du choc pétrolier. Mais les prix de ces exportations repartent à la baisse en 1978 et plongent le pays dans une grave crise économique. La chute des cours des matières premières, exacerbée par la réduc-

tion du soutien français au prix de vente de l'arachide et par l'augmentation des importations, incite le pays à s'endetter auprès des banques pour combler son déficit.

En 1976, pressé par des mouvements de contestation populaire, le président Léopold Sédar Senghor concède une timide ouverture démocratique en permettant l'existence de trois partis politiques se réclamant chacun d'une idéologie bien précise – dont le sien et le parti libéral d'Abdoulaye Wade. Mais la hausse des taux d'intérêt internationaux finit d'asphyxier le pays, contraint de signer dès 1979 un plan quinquennal de réhabilitation économique avec le FMI et la Banque mondiale (1980-1985). Alors qu'en décembre 1980, le président Léopold Sédar Senghor se retire volontairement du pouvoir après s'être assuré que son Premier ministre Abdou Diouf lui succède, le Sénégal entame un programme d'austérité : hausse des taux d'intérêt, blocage des salaires dans la fonction publique, suppression des subventions à la consommation, augmentation des impôts sur les revenus non salariaux, etc.

Mais la situation économique continue de se dégrader, sur fond de grèves et de répression, et le gouvernement met en œuvre un programme d'ajustement structurel (1985-1992) en échange d'un rééchelonnement de sa dette extérieure. Au programme : hausse des taux d'intérêt, réduction des budgets d'éducation et de santé, suppression des quotas à l'importation, libéralisation des circuits commerciaux de l'arachide, privatisations et fermetures d'entreprises publiques.

La réélection d'Abdou Diouf en février 1988 est contestée et débouche sur des émeutes et par une prise de contrôle temporaire des rues de Dakar par des groupes de jeunes, lourdement réprimés, tandis que le gouvernement décrète l'état d'urgence et le couvre-feu.

En 1994, le pays subit comme toute la région la dévaluation de 50% du franc CFA, ce qui entraîne une hausse des prix des importations, des carburants et des produits alimentaires (riz, farine, sucre, etc.). Deux nouveaux programmes d'ajustement structurel entamés en 1994 puis en 1998 sont mis en œuvre, tandis que le pays connaît à nouveau contestation et répression.

Il faut attendre le 19 mars 2000 pour que le *sopi* (« changement » en wolof) se produise, avec la victoire aux élections présidentielles d'Abdoulaye Wade, soutenu par une large coalition et élu pour sept ans. Concepteur du « plan Omega » à la base du Nepad (Nouveau partenariat économique pour le développe-

ment africain), le président Abdoulaye Wade est resté fidèle aux programmes des institutions financières internationales, menés en contrepartie d'un allègement de sa dette extérieure dans le cadre de l'initiative PPTTE renforcée (Pays pauvres très endettés) et de la décision du G8 de Gleneagles (juillet 2005). Le Document stratégique de réduction de la pauvreté du Sénégal, signé en décembre 2001, a représenté le cadre de référence pour la politique gouvernementale de croissance et de lutte contre la pauvreté.

## Histoire du système éducatif

Durant la colonisation, l'éducation avait essentiellement pour but de former des cadres moyens en vue d'améliorer la valeur de la production.

À l'indépendance, le gouvernement sénégalais développe une politique éducative dans les différents cycles. Sa priorité est l'éducation primaire, avec pour objectifs affichés la croissance de l'économie nationale à court terme et la scolarisation universelle à plus long terme. Le certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) donne accès à un emploi dans le privé ou dans l'administration. De 1960 à 1968, la croissance des effectifs scolaires dans le primaire atteint près de 10% par an. Dans l'enseignement secondaire général et technique, l'État met à disposition toute une série de services aux étudiants (bourses, internats, demi-pensionnats, etc.). Enfin, l'université de Dakar, créée en 1957, donne la priorité aux Lettres et est très fréquentée par les « élites », tandis que le baccalauréat est très prisé du fait que jusqu'à la fin des années 1970, il y avait équivalence de droit entre les diplômes sénégalais et français.

Cet équilibre apparent est une première fois rompu par la crise économique et sociale provoquée en 1968 par la détérioration des termes de l'échange et la vague de Mai 68. S'en suit une décennie de bouillonnement social, marqué par plusieurs grèves des enseignants et des étudiants, et par la définition de revendications pour l'amélioration du système éducatif, comme la révision des contenus pour garantir leur adéquation avec la société sénégalaise, l'augmentation du budget de l'éducation et la démocratisation de la scolarisation, en opposition avec la politique élitiste du gouvernement. À partir de 1976, le SUDES (syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal)

devient un important réceptacle du mouvement social en faveur du développement social et démocratique du pays. Le SUDES organise les premiers États généraux de l'éducation et de la formation (EGEF), afin de définir des propositions pour une rénovation du système éducatif. Mais le gouvernement, pourtant invité, refuse de participer aux débats.

Il en découle un conflit social majeur, notamment marqué par la grève générale du 13 mai 1980 et le boycott des examens. La répression orchestrée par le gouvernement ne suffit pas à mettre fin aux actions sociales, qui provoquent le retrait du président Léopold Sédar Senghor au profit de son dauphin Abdou Diouf. Comprenant que les revendications enseignantes sont au cœur du conflit social, le président Abdou Diouf accepte de convoquer, moins d'un mois après sa prise de fonction, des États généraux de l'éducation et de la formation (EGEF) qui se tiennent du 28 au 31 janvier 1981. Les conclusions des EGEF définissent la finalité du système éducatif, les moyens et le personnel requis, ainsi que le contexte socioculturel dans lequel il doit évoluer. Une Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (CNREF) est créée en vue de rendre ces conclusions opérationnelles.

Mais leur mise en application ne verra jamais le jour. La crise économique et la signature par le gouvernement d'une succession de programmes d'ajustement structurel vont modifier le système éducatif sénégalais de manière bien différente. Pour augmenter l'offre en primaire sans devoir augmenter le nombre d'établissements, d'enseignants et de manuels scolaires, le système de cours toute la journée est remplacé dès 1982 par des classes à double flux. Plusieurs services de l'État, comme les internats et les demi-pensionnats, sont supprimés. La priorité est désormais la réduction des coûts. Le taux de scolarisation primaire, qui avait atteint 60% à la fin des années 1970 et était pourtant la priorité affichée par le gouvernement et la Banque mondiale, chute jusqu'au milieu des années 1990 et atteint 54,6% en 1994-1995.

À partir de 1996, une nouvelle dynamique est insufflée par le gouvernement, sous la forme d'un plan décennal pour l'éducation et la formation (PDEF), conçu initialement pour la période 2000-2010, puis rebaptisé au début des années 2000 « plan de développement de l'éducation et de la formation » par le nouveau gouvernement du président Abdoulaye Wade, en vue de prolonger son échéance à 2015 dans le cadre des Objectifs du

millénaire. Le Sénégal est ainsi un des huit pays pilotes choisis pour faire partie du Projet du millénaire. Le PDEF vise trois grands objectifs : élargir l'accès à l'éducation, surtout à l'enseignement élémentaire ; améliorer la qualité de l'enseignement ; améliorer la gestion du système éducatif. Le gouvernement poursuit par ce biais l'éducation primaire universelle à l'horizon 2015 et l'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2012.

Au niveau des dépenses d'éducation, les ressources publiques totales ont diminué en termes réels au cours des années 1990, passant de 5,4% du PIB en 1992 à 3,8% en 1998, puis se sont stabilisées autour de ce montant avant de légèrement augmenter ces dernières années, pour atteindre une moyenne de 4,2%<sup>1</sup> sur la période 2000-2004, soit 14,9% du budget global de l'État<sup>2</sup>. Le gouvernement met en avant le chiffre de 40% du budget affecté à l'éducation en 2005, mais ce montant<sup>3</sup> représente le pourcentage du budget de fonctionnement hors service de la dette intérieure et extérieure et hors dépenses communes. Or, le service de la dette peut selon les années représenter en moyenne de 15 à 20% du budget de l'État et les dépenses communes gonfler la part du budget d'éducation de 6 à 8%.

En matière de scolarisation, la première phase du PDEF a essentiellement porté sur l'éducation primaire, ce qui a permis une augmentation du taux de scolarisation primaire à partir de la fin des années 1990, pour atteindre en 2005 le taux brut de 82,5%. Le taux brut représente plus de dix points de plus que le taux net de scolarisation : il était de 71,6 contre 57,1% en 2002 et de 79,9 contre 69,3 en 2004<sup>4</sup>.

1/. Les pays du Sahel se sont fixés l'objectif de 5% du PIB affecté à l'éducation et on estime généralement à 6% le montant nécessaire pour financer un système éducatif de qualité.

2/. République du Sénégal, « Objectifs du millénaire pour le développement. Assurer une éducation primaire de qualité pour tous », janvier 2005, p. 15.

3/. Le budget total du ministère de l'éducation en 2005 s'élève à 215,658 milliards de FCFA, auxquels il faut ajouter une dizaine de milliards d'aide extérieure, pour atteindre 235,924 milliards de FCFA.

4/. République du Sénégal, op. cit., janvier 2005, pp. 32, 55 et 57.

### Évolution du taux brut de scolarisation primaire

90-91	92-93	94-95	97-98	00-01	02-03	03-04	04-05
56,8%	54,2%	54,6%	61,7%	69,4%	75,8%	79,9%	82,5%

Source : PNUD (2001) et Ministère de l'éducation du Sénégal (2005)

# Analyse contextuelle

---

Le système éducatif sénégalais présente la structure suivante : six ans de scolarisation primaire, quatre ans d'enseignement moyen, trois ans d'enseignement secondaire et quatre ans d'enseignement supérieur.

L'éducation est devenue au Sénégal un axe prioritaire du gouvernement, qui affirme poursuivre l'objectif de scolarisation primaire et d'alphabétisation universelles. La politique menée depuis quelques années dans le cadre du PDEF a permis une évolution positive des indicateurs quantitatifs pour le primaire. Cette réalité ne peut cependant masquer les importantes lacunes qui continuent de caractériser le système éducatif sénégalais :

- Il existe d'importantes inégalités d'accès à l'éducation, le taux d'achèvement est peu élevé et le taux de scolarisation reste très faible pour les autres cycles que le primaire ;
- La précarisation du statut des enseignants provoque des conflits sociaux récurrents qui sont néfastes pour la qualité de l'enseignement ;
- Des problèmes d'infrastructures et de classes surchargées existent dans plusieurs régions.

## Taux de scolarisation et de réussite

Si le taux brut de scolarisation primaire a fortement augmenté au cours des dix dernières années, le taux de scolarisation reste faible pour les autres cycles, puisqu'il n'atteignait en 2003 que 26,5% pour le cycle moyen et 9,1% pour le cycle secondaire<sup>5</sup>. Le système éducatif est ainsi « pyramidal » et caractérisé par une forte concentration des étudiants dans le cycle primaire et un faible accès à l'enseignement moyen, secondaire et supérieur.

Par ailleurs, il existe d'importantes inégalités d'accès dès le primaire, à la fois entre les régions, entre les zones urbaines et rurales, entre les sexes et entre les catégories socio-économiques<sup>6</sup>. Le fait d'habiter en zone urbaine multiplie par près de deux la durée de scolarisation par rapport à une localisation en milieu rural. En effet, sur cent enfants qui habitent en milieu urbain, soixante-sept achèvent six années de scolarisation primaire, alors qu'ils ne sont que trente-cinq en milieu rural. L'inégalité de genre a tendance à se réduire dans le primaire, mais elle reste

5/. Ministère de l'éducation de la République du Sénégal, *Statistiques scolaires : enseignement moyen et secondaire général 2002/2003*, juillet 2003.

6/. République du Sénégal, *op. cit.*, janvier 2005, pp. 50-63.



## Taux net de scolarisation primaire par régions et par sexes (2004)

Régions	Garçons	Filles	Total
Dakar	73,2%	71,7%	72,4%
Diourbel	45,8%	42,1%	43,9%
Fatick	60,9%	61%	60,9%
Kaolack	50,5%	47,4%	48,9%
Kolda	97,6%	78,8%	88,5%
Louga	68%	61,1%	64,4%
Saint-Louis et Matam	73,3%	84,6%	79%
Tamba	92,5%	75,5%	84%
Thiès	73,8%	69,7%	71,8%
Ziguinchor	93%	90,4%	91,8%
<b>Total</b>	<b>71,3%</b>	<b>67,3%</b>	<b>69,3%</b>

## Taux brut de scolarisation par quintile et par genres

Quint.	Primaire			Moyen			Secondaire		
	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles
1	50,5%	53,2%	48,5%	9,5%	15,4%	3,6%	2,2%	3%	1,3%
2	54,4%	60,1%	47,7%	10,8%	15%	7,3%	2,3%	4,1%	0,9%
3	64,4%	69%	61,5%	21,8%	27,6%	17%	9,1%	14,3%	5%
4	80,9%	84,3%	77,4%	34,6%	40,7%	29,9%	21,2%	30,4%	13,7%
5	107,6%	112,6%	103,2%	57,8%	65,2%	50,4%	53,1%	59,8%	48%

Source : Ministères de l'Éducation et du Plan (2005)

significative et plus on avance dans les cycles et plus la discrimination est prononcée.

Cette inégalité de genre est renforcée par les inégalités sociales. En effet, on constate que les taux de scolarisation augmentent au fur et à mesure que l'on grimpe dans les quintiles de richesses. Le taux brut de scolarisation est plus de deux fois plus élevé pour les 20% les plus riches que pour les 20% les plus pauvres dans le cycle primaire, plus de cinq fois dans le cycle moyen et près de vingt-cinq fois dans le secondaire. L'enseignement secondaire est dès lors réservé aux plus riches. Par ailleurs, les inégalités d'accès entre les filles et les garçons sont beaucoup

plus marquées chez les plus pauvres que chez les riches, surtout dans le cycle moyen.

Les taux de redoublement et d'abandon restent élevés et le taux d'achèvement faible : 47% des élèves atteignent en 2004 la fin du cycle primaire sans redoubler ni abandonner et près de quatre élèves sur dix n'achèvent pas le cycle primaire.

On constate en outre que si le taux de scolarisation est faible pour les cycles moyen et secondaire, le taux d'achèvement y est plus élevé : 71% pour le cycle moyen et 92% pour le secondaire. Cela signifie que plus on monte dans les cycles scolaires, plus le taux d'achèvement est élevé. On peut dès lors considérer que les étudiants ayant dépassé le primaire font partie d'une sorte d'« élite » scolaire dont les chances d'achever le cycle sont élevées.

## **Condition des enseignants et qualité de l'enseignement**

Les luttes sociales relatives au système éducatif sont profondément enracinées dans l'histoire du système éducatif sénégalais postcolonial. Cette réalité a permis au début des années 1980 la tenue d'États généraux de l'éducation et de la formation qui, s'ils ont en définitive accouché d'une souris, ont tout de même débouché à partir de 1982 sur l'établissement d'un système d'indemnité pour les enseignants (à hauteur de 5% du salaire de base à l'époque et passé à 40% aujourd'hui). Le gouvernement d'Abdoulaye Wade a envisagé en 2004 la suppression de ce système, arguant du fait que les autres fonctionnaires du pays n'y avaient pas droit, mais les grèves enseignantes l'ont incité à revoir ses positions sur le sujet.

Le système de formation des enseignants a quant à lui connu une évolution différente : alors que durant les années Senghor, la formation des enseignants durait de deux à quatre ans, l'ajustement structurel et la politique d'offre éducative ont contribué à provoquer la fermeture de plusieurs écoles de formation et à réduire la durée de formation des enseignants – durée fixée à cinq mois depuis 2003. Il en résulte de nombreux cas où les enseignants n'ont que des formations limitées, avec par exemple de nombreux enseignants du secondaire n'ayant que le diplôme du secondaire. Dans le primaire, moins de la moitié des ensei-

gnants sont titulaires du diplôme requis. Les organisations syndicales estiment que cette évolution a porté atteinte à la qualité de l'enseignement et demandent un à deux ans de formation.

Pourcentage d'enseignants du primaire titulaires du diplôme professionnel requis (au moins CEAP 7)						
Académie	Public		Privé		Global	
	Enseignants	% CEAP et Plus	Enseignants	% CEAP et Plus	Enseignants	% CEAP et Plus
Dakar	4685	84%	3688	23%	8373	57%
Diourbel	1833	37%	267	9%	2100	33%
Fatick	2570	34%	158	28%	2728	34%
Kaolack	2977	47%	162	39%	3139	47%
Kolda	3137	39%	73	32%	3210	39%
Louga	2212	41%	184	24%	2396	39%
Matam	1188	24%	14	0%	1202	24%
Saint Louis	2551	47%	72	33%	2633	47%
Tamba	1926	26%	78	26%	2004	26%
Thiès	3983	60%	447	40%	4430	58%
Ziguinchor	2198	49%	180	44%	2378	49%
Sénégal	29260	49%	5323	25%	34593	46%

Source : Ministère de l'éducation (2005)

Mais une source de tension sociale encore bien plus prononcée concerne la question du statut des enseignants. Au milieu des années 1990, le constat de la chute tendancielle du taux de scolarisation a débouché sur le diagnostic qu'une des causes majeures de cette chute était la pénurie d'enseignants. Or les marges budgétaires de l'État sénégalais étaient des plus minces, ce qui a poussé le gouvernement à prendre en 1996 une option politique « quantitative » au détriment de la généralisation du statut de fonctionnaire du corps enseignant. Alors que les enseignants étaient jusqu'alors recrutés par l'État dans la fonction publique, le gouvernement a mis sur pied, sous la férule du ministre de l'éducation de l'époque issu du syndicat des enseignants, Mamadou Ndoye, un système de « corps émergent ».

7/. CEAP = Certificat d'aptitude professionnelle

Ce système se fonde sur le recrutement de volontaires pour le primaire et de vacataires pour le secondaire, sur base de contrats directement signés entre les écoles et les enseignants. Ces enseignants contractuels, recrutés par mois pour le primaire et par heures pour le secondaire, n'ont donc pas le statut de fonctionnaire et n'ont pas accès aux indemnités. Le gouvernement priviliégiant le recrutement de ces corps émergents, le statut de contractuel est devenu un passage obligé pour les enseignants, dont le statut est de ce fait précarisé et le salaire moins élevé. Alors qu'un enseignant de la fonction publique qui débute comme titulaire touche un salaire d'environ 140 000 FCFA par mois, un contractuel ne touche en primaire qu'environ 70 000 FCFA<sup>8</sup>. La prochaine bataille syndicale annoncée par les syndicats consistera dès lors à faire acquérir aux corps émergents les mêmes indemnités que les enseignants recrutés dans la fonction publique.<sup>9</sup>

8/. Chiffre fournis par l'UNASAS.  
70 000 FCFA =  
107 euros.

9/. Comme c'est par exemple le cas au Burkina Faso, où le niveau général des salaires est cependant plus faible.

Le gouvernement répond que cette politique a atteint son objectif d'augmentation du taux brut de scolarisation primaire tout en maîtrisant la masse salariale. Il ajoute qu'il y a possibilité pour le contractuel d'obtenir le statut de fonctionnaire en fonction des places disponibles dans cette catégorie, ce qui n'est par exemple pas le cas au Niger, où le même type de politique a été mis en place. Il met enfin en avant le fait que les tests effectués ont démontré que la diminution du temps de formation des enseignants et la modification de leur statut n'ont eu qu'un impact mineur sur la qualité de l'enseignement.

Mais les syndicats rétorquent que la qualité était de toute façon initialement déjà très faible et que si le gouvernement met en avant le taux d'inscription en première primaire, il oublie d'évoquer le taux d'achèvement qui reste très faible, puisque quatre élèves sur dix ne terminent pas le cycle primaire qu'ils ont entamé. Par ailleurs, la succession de grèves et de conflits sociaux engendrée par la précarisation du statut des enseignants provoque d'importantes et régulières perturbations scolaires, non seulement de la part des syndicats enseignants, mais aussi de la part des étudiants. De manière plus générale, les enseignants ont tendance à être livrés à eux-mêmes sans guère d'appui et d'encadrement des inspecteurs et des autorités scolaires.

## Répartition des enseignants du public dans le primaire selon le statut

Académie	Total	% fonctionnaires	% MC <sup>10</sup>	% VEN <sup>11</sup>	% corps émergent (MC+VEN)	% autres
Dakar	4 685	81%	7%	8%	15%	4%
Diourbel	1 833	31%	28%	40%	68%	1%
Fatick	2 570	30%	26%	44%	70%	0%
Kaolack	2 977	36%	27%	36%	63%	1%
Kolda	3 137	25%	33%	41%	74%	2%
Louga	2 212	28%	30%	41%	71%	1%
Matam	1 188	14%	26%	60%	85%	1%
St Louis	2 551	36%	33%	30%	63%	1%
Tamba	1 926	18%	34%	47%	81%	1%
Thiès	3 983	53%	18%	27%	46%	2%
Ziguinchor	2 198	37%	20%	37%	58%	6%
<b>Sénégal</b>	<b>29 260</b>	<b>41%</b>	<b>24%</b>	<b>33%</b>	<b>57%</b>	<b>2%</b>

Source : Ministère de l'éducation (2005)

## Matériels et infrastructures scolaires

L'insuffisance d'infrastructures scolaires représente un obstacle à la scolarisation, car les écoles ne sont pas réparties équitablement en fonction des aires géographiques et de leur densité. Or la présence ou non d'infrastructures scolaires à proximité du domicile familial joue un rôle important dans la scolarisation, ce qui explique la grande différence des taux de scolarisation et d'achèvement entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi qu'entre les différentes régions. La distance entre le domicile et l'école est un facteur important, car l'école primaire n'est réellement fréquentée que lorsqu'elle est proche. Or 7% des élèves du primaire en zones urbaines mettent plus de trente minutes pour aller à l'école, pour 14% en zones rurales. Parallèlement, si un élève sur cent met plus de quarante-cinq minutes en zones urbaines pour atteindre l'école, ils sont trois en zones rurales <sup>12</sup>. L'absence d'eau, de toilettes ou de cantine dans les écoles est également un important obstacle à la scolarisation, surtout pour les filles.

Malgré la généralisation des classes à double flux, les effectifs par classe restent élevés, surtout dans la banlieue de Dakar où, conséquence du fort taux d'urbanisation, les classes sont sou-

10/. MC, maîtres contractuels.

11/. VEN, volontaires de l'Éducation nationale.

12/. République du Sénégal, *op. cit.*, janvier 2005, p. 41.

Ratio élèves/ classe <sup>13</sup>			
Académie	Public	Privé	Total
Dakar	54	30	43
Diourbel	42	62	44
Fatick	42	32	42
Kaolack	44	36	44
Kolda	51	33	51
Louga	34	59	35
Matam	40	34	40
St Louis	43	32	43
Tamba	42	34	42
Thiès	52	39	50
Ziguinchor	51	34	49
<b>Sénégal</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	<b>44</b>

Source : Ministère de l'éducation (2005)

13/. Il s'agit des classes fonctionnelles utilisées et non utilisées et des classes en mauvais état utilisées.

14/. Ministère de l'éducation, 2005.

vent surchargées (parfois plus de 80 élèves). Certes, plus de 1 700 établissements scolaires ont été construits dans le primaire entre 2000 et 2005, mais les effectifs ont également augmenté de plus de 336 000 élèves durant la même période. <sup>14</sup> En moyenne, une classe du primaire compte 44 élèves au Sénégal. Dans les cycles plus élevés, les places disponibles sont faibles et l'absence de capacités d'accueil freine la scolarisation.

Un autre obstacle à la scolarisation provient du fait que tous les niveaux de cours ne sont pas offerts dans toutes les régions, loin s'en faut, ce qui contraint les élèves à devoir continuer leur cycle dans d'autres structures scolaires. Les parents sont dès lors souvent poussés par les coûts dissuasifs de la poursuite des études de leurs enfants dans une zone éloignée à les en retirer. Cela provoque des problèmes d'achèvement du cycle primaire et d'accès aux autres cycles. Environ 68% des écoles primaires sont en discontinuité au Sénégal et les régions en retard de scolarisation sont aussi celles où il existe une forte proportion d'écoles à cycle incomplet, comme Tamba (88% d'écoles à cycle incomplet), Louga (85%), Kolda (82%) ou Diourbel (78%) <sup>15</sup>. Pour le cycle supérieur, le fait qu'il n'existe par exemple pas d'université à Ziguinchor (le projet étant freiné depuis de nombreuses années par le conflit entre Dakar et la Casamance) contraint les étudiants de Casamance à s'établir à Dakar ou à Saint-Louis s'ils

15/. République du Sénégal, *op. cit.*, janvier 2005, p. 43.

## Ratio livres/élève selon la discipline

Académie	Autres	Calcul	Géographie	Histoire	Lecture	Observation	Total
Ziguinchor	0	3,6	1,9	2	4,9	1,8	2,3
Dakar	0,5	3,5	1,5	1,5	4,8	1,8	2,2
Thiès	0,4	3,3	1,3	1,4	5,2	1,8	2,1
Fatick	0,2	3	1,3	1,3	5,5	1,4	2
Kolda	0,1	1,9	1	1,1	4,9	1,4	1,4
Diourbel	0,1	2,8	1	1,1	5,7	1,4	1,8
Kaolack	0,2	2,5	1,3	1,3	4,9	1,5	1,8
Louga	0,2	2,3	1	1,1	6	1,3	1,7
St Louis	0,3	2,8	1,2	0,9	4,9	0,9	1,7
Tamba	0,1	2,3	1,1	1	5	1,2	1,6
Matam	0,1	2,4	0,8	0,8	5,6	1,1	1,5
<b>Sénégal</b>	<b>0,3</b>	<b>2,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>5,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>

## Ratio livres/élève selon le niveau d'études

Académie	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Ziguinchor	1,4	1,4	2,6	2,7	2,8	3,2	2,3
Dakar	1,5	1,5	2,3	2,5	2,6	3,2	2,2
Thiès	1,5	1,6	2,1	2,3	2,5	3,1	2,1
Fatick	1,7	1,6	1,9	2,2	2,2	2,6	2
Kolda	1	1,1	1,5	1,8	1,7	2	1,4
Diourbel	1,4	1,5	1,8	2,1	2,2	2,6	1,8
Kaolack	1,2	1,2	2	2,2	2,2	2,5	1,8
Louga	1,3	1,4	1,7	2	2	2,3	1,7
St Louis	1,4	1,5	1,8	1,9	1,8	2,2	1,7
Tamba	1,4	1,3	1,6	1,6	1,6	2	1,6
Matam	1,4	1,4	1,6	1,6	1,4	1,8	1,5
<b>Sénégal</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,9</b>

Source : Ministère de l'éducation (2005)

veulent obtenir un diplôme universitaire. Or ces universités sont surchargées et accueillent près de trois fois plus d'étudiants que ce pourquoi elles ont été conçues.

Au niveau du matériel pédagogique, on trouve dans le primaire une moyenne de 1,9 manuels scolaires par élève, avec des différences sensibles entre les régions, les disciplines et les niveaux d'études.

## État d'avancement relatif aux Objectifs du millénaire

Le gouvernement sénégalais vise l'objectif de scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015 et l'alphabétisation universelle à l'horizon 2012. Le Sénégal est un des huit pays pilotes choisis pour faire partie du Projet du millénaire et est donc susceptible d'obtenir des financements extérieurs additionnels pour atteindre ces objectifs. Le taux net de scolarisation primaire n'est que légèrement supérieur à 70%, mais il a augmenté en dix ans à un rythme qui, s'il était maintenu sur la période 2006-2015, permettrait d'envisager la scolarisation universelle aux alentours de 2015. Cette perspective reste cependant conditionnée à la levée de plusieurs obstacles persistants.

Par ailleurs, si 80% des élèves atteignent la cinquième primaire, près de quatre élèves sur dix continuent de ne pas achever le cycle primaire et le taux d'alphabétisation des 15-25 ans n'est passé que de 40,1% à 49,1% entre 1990 et 2003. À ce rythme, il restera en 2015 plus d'un tiers de la population analphabète.

Quant à l'Objectif 3, l'écart entre les filles et les garçons pour l'accès au primaire a fortement diminué et devrait à ce rythme être résorbé dans les prochaines années, mais le taux d'achèvement des filles et l'accès aux cycles plus élevés continuent de poser de sérieux problèmes.

Le gouvernement envisage pour 2010 dans le PDEF d'atteindre un taux d'achèvement dans le primaire de 85%, de réduire les taux de redoublement et d'abandon à 5% et d'augmenter le taux brut de scolarisation des filles à 100%, afin d'atteindre la scolarisation universelle et l'alphabétisation des jeunes en 2015.

Taux d'achèvement et de scolarisation des filles projetés pour le primaire (2003-2010)								
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Taux d'achèvement TBS des filles</b>	48%	52%	57%	61%	67%	72%	78%	85%
	72,3%	73%	77%	81%	85%	90%	95%	100%

Source : SIMULPDEF,  
DPRE/ME

Mais au-delà de ces objectifs quantitatifs, les défis du système éducatif sénégalais sont surtout d'ordre qualitatif. Augmenter le



taux de scolarisation et réduire les redoublements est une chose, mais garantir un enseignement de qualité en est une autre. Or l'indice de qualité de l'UNESCO, qui compare les résultats en cinquième primaire dans les différents pays, est par exemple de 10 points inférieur à celui du Burkina Faso. Les besoins sont par ailleurs très importants pour les cycles moyen, secondaire et supérieur, alors que l'effort reste focalisé sur le primaire dans le cadre des Objectifs du millénaire, avec il est vrai un début de prise en compte du cycle moyen dans la seconde phase du PDEF.

# Analyse systémique

Les problèmes d'achèvement dans le primaire et d'accès dans les cycles plus élevés sont exacerbés par des phénomènes périphériques au système éducatif, comme la discrimination de genre, la santé et la condition des enfants.

## La dimension genre

Le système éducatif élitiste développé après l'indépendance sous Léopold Sédar Senghor était essentiellement destiné aux garçons. Du fait que les filles étaient minoritaires, aussi bien sur les bancs de l'école que dans le corps enseignant, les manuels scolaires et l'enseignement reproduisaient les stéréotypes sexistes.

Depuis le milieu des années 1990, la politique éducative a davantage mis l'accent sur la scolarisation primaire des filles. Le taux brut de scolarisation primaire des filles est passé de 46,6% en 1995 à 63% en 2000, puis à 80,6% en 2005. L'écart entre filles et garçons, qui était de 18,6% en 1990 est tombé à 3,2% en 2005. Le fait qu'il y ait de plus en plus de femmes enseignantes contribue par ailleurs à diminuer la reproduction des stéréotypes sexistes à l'école.

Taux brut de scolarisation des filles en primaire			
1990 47,6%	1995 46,6%	2000 63%	2005 80,6%

Source : Ministère de l'éducation (2005)

Mais de sérieux problèmes subsistent. D'abord parce que cette évolution positive de l'accès à l'éducation primaire des filles masque le problème du maintien des filles à l'école et donc du taux d'achèvement. Ensuite parce que le taux de scolarisation des filles reste très faible dans les cycles plus élevés. Seuls 21,1% des filles avaient accès en 2003 au cycle moyen et 6,5% au cycle secondaire. Même si les écarts ont tendance à diminuer, on constate que plus on avance dans les années du primaire et dans

les cycles, plus la discrimination de genre est prononcée : l'indice de représentativité absolue des filles passe de 0,92 dans le primaire à 0,8 dans le cycle moyen et à 0,71 dans le secondaire<sup>16</sup>. On constate en outre que plus les familles sont pauvres, moins les filles sont scolarisées. Cela s'explique par le fait que le garçon est davantage perçu par la famille comme une source de « sécurité sociale », car la fille se marie habituellement tôt et est appelée à quitter la maison familiale. Les anticipations de revenus ont donc un impact sur la scolarisation des filles, surtout dans les campagnes où elles sont affectées au travail domestique de la famille.

D'autres phénomènes, comme la distance entre le domicile et l'école ou l'absence de cantines, d'eau ou de toilettes sont d'importants freins à la scolarisation des filles.

## L'accès aux soins de santé

Le manque d'accès à l'eau et l'absence de latrines dans les écoles rurales posent des problèmes d'hygiène et de maladies parasitaires (anémie, parasitose, maladies intestinales, paludisme) et fait de l'école un lieu de propagation de maladies. Or, il est démontré que les élèves en bonne santé ont une présence plus régulière, une attention soutenue et de meilleurs résultats. L'absence d'eau et de latrines dans les écoles entraîne donc des maladies qui provoquent des absences et un taux d'échec plus élevé. L'absence de cantines dans les écoles rurales est un autre obstacle important. La distance entre le domicile et l'école implique des problèmes d'alimentation qui provoquent des abandons et des échecs scolaires. Les filles sont tout particulièrement touchées par cette réalité, surtout que les parents ont de fortes réticences à les laisser seules sur les routes. Dans certaines zones, l'absence d'internats pose le même type de problème.

Concernant le Sida, une dynamique intersectorielle entre sept ministères est coordonnée par le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), que préside le Premier ministre. La stratégie consiste en un programme de prévention, un service de dépistage volontaire, un plan de protection de la transmission mère-enfant et la distribution gratuite du traitement ARV grâce au système de subvention publique. Le taux de prévalence annoncé par le CNLS est de 0,7% en 2004. Un plan décentralisé par régions existe également dans le secteur de l'éducation.

16/. République du Sénégal, *op. cit.*, janvier 2005, p. 54.

Indicateurs de santé au Sénégal	
Dépenses publiques en santé (en pourcent du PIB) →	2,3
Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans (en pourcent de la cohorte) →	26,6
Population privée d'accès à un point d'eau aménagé (en pourcent) →	28
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (pourcent) →	58
Nombre de médecins pour 100 000 habitants →	8
Population disposant d'installations sanitaires de qualité (en pourcent) →	52
Personnes souffrant de malnutrition (en pourcent) →	24
Espérance de vie à la naissance (en années) →	55,6
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) →	137
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) →	690
Taux de prévalence du VIH (pourcentage des 15-24 ans) →	0,8

Source : PNUD, 2005

## La condition des enfants

L'enquête MICS réalisée en 2000 par la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal a estimé à 458 000 le nombre d'enfants travailleurs de 5 à 15 ans, soit 37% des enfants sénégalais de cette tranche d'âge, dont près d'un tiers a entre 5 et 9 ans. Les garçons sont autant concernés que les filles (39,4% des garçons et 35,7% des filles sont des travailleurs). La plupart des enfants travailleurs exercent dans l'agriculture. Ce phénomène est évidemment un important facteur de non fréquentation scolaire et d'abandon.

Plusieurs facteurs peuvent démotiver les parents à scolariser leurs enfants. Parmi ceux-ci, l'échec scolaire et la pénurie de débouchés sur le marché de l'emploi, couplés à la pauvreté des familles, peut inciter les parents à retirer leurs enfants de l'école et à privilégier la formation informelle qui leur apprendra un métier dans le secteur informel, plus rémunérateur que le chômage, voire que l'enseignement et la fonction publique.

Il faut également ajouter le phénomène des talibés dans les écoles coraniques, où mendier dans les rues fait partie de l'apprentissage. Dakar attire par ailleurs de nombreux enfants des rues qui proviennent de pays limitrophes.

# Conclusion

---

Le Sénégal est doté, avec le PDEF, d'un plan d'action clairement défini qui vise des objectifs de scolarisation primaire et d'alphabétisation ambitieux, dans le cadre des Objectifs du millénaire. Mais les défis restent importants en termes de qualité et d'accès aux cycles plus élevés que le primaire.

Le gouvernement affiche les 40% de dépenses publiques qu'il dit affecter à l'éducation pour atteindre ces objectifs, mais ce chiffre de 40% se réfère en réalité au budget de fonctionnement hors service de la dette et hors dépenses communes. Cela signifie que le financement des objectifs peut malgré tout nécessiter des investissements additionnels, notamment en terme d'infrastructures.

La gestion du PDEF doit également être améliorée. Comme le souligne le Rapport bilan du secteur 2005 du ministère de l'éducation nationale : « Le constat général est que les organes de gestion du PDEF ne fonctionnent pas. Cette situation est identique dans toutes les académies. D'après les raisons évoquées, la responsabilité semble relever des autorités décentralisées : manque de mobilisation, déficit d'appropriation de la politique de décentralisation, insuffisance de la maîtrise des compétences transférées, etc. <sup>17</sup>»

Les défis ne manquent pas : poursuivre les efforts d'extension du réseau scolaire et de recrutement des personnels pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle ; adopter un traitement adéquat de l'offre pour apporter des réponses à la demande, surtout dans les régions faiblement scolarisées ; continuer de mettre à jour les écoles à cycle incomplet ; repenser le système de formation pour requalifier les enseignants ; stabiliser et valoriser la carrière d'enseignant ; éliminer les disparités géographiques et de genre ; mettre à disposition suffisamment de manuels scolaires ; améliorer les résultats en math, en français, en sciences ; etc.

L'histoire bouillonnante du système éducatif sénégalais a débouché sur de profondes réflexions et d'importantes réformes, cependant essentiellement focalisées sur le cycle primaire et, depuis la révision du PDEF, sur le cycle moyen – l'objectif du gouvernement est d'accueillir dans l'enseignement moyen au moins 53% des sortants du primaire en 2007 et 65% en 2010. Les cycles plus élevés ont pourtant toute leur importance, bien que

17/. Direction de la planification et de la réforme de l'éducation, « Rapport bilan du secteur 2005 », ministère de l'éducation national, octobre 2005, p. 45.

liée aux perspectives d'emploi qu'ils permettent, ce qui implique d'importants investissements, notamment en matière de formation technique et professionnelle, d'infrastructures et de promotion de l'accès des filles.

En définitive, au-delà des objectifs quantitatifs de scolarisation primaire et d'alphabétisation, il subsiste de sérieux défis en termes de gestion, de qualité, d'achèvement et d'accès aux cycles moyen, secondaire, technique et supérieur.